

## PARIS - MOBILITÉ URBAINE ET DURABLE

**Projet d'une capitale à 30km/h et 50km/h sur le périphérique  
avec des vélos et des piétons !**

**=**

**Impacts directs pour les deux-roues motorisés !**



### **Anne Hidalgo n'aime que les vélos et les trottinettes !**

Mercredi, la maire sortante de Paris Anne Hidalgo (PS) et David Belliard (EELV) ont scellé dans un "manifeste", un programme commun en vue du second tour des municipales.

En cas d'élection, parmi leurs mesures, ils prévoient une limitation de la vitesse à 30km/h partout dans la capitale sauf quelques grands axes et 50Km/h sur le périphérique pour le transformer en «un boulevard apaisé». Ils envisagent également de créer une voie réservée aux transports partagés et ultérieurement l'aménagement d'une piste cyclable !

En continuant d'appliquer une politique anti-voitures dans Paris, Anne Hidalgo freine encore davantage la mobilité dans une grande métropole à l'heure où l'économie doit être plus que jamais soutenue ! Et cette annonce vise à aussi compliquer davantage la circulation en moto et scooter.

## **Les scooters et les motos sont pourtant une solution de mobilité économique et écologique pour Paris. Ils n'ont jamais été pris en compte par Anne Hidalgo !**

Ces 5 dernières années, la municipalité a repoussé et taxé les automobilistes, réaménagé ou interdit des voies, compliqué la circulation pour créer un "Paris sans voiture". Face aux voies de circulation étroitisées ou supprimées, à la réduction radicale du nombre de places de stationnement, à la hausse des tarifs de stationnement (+180%) et des amendes (+355%), un grand nombre de personnes ont adopté le scooter ou la moto pour pouvoir continuer à se déplacer. Eux aussi sont devenus la cible des agents verbalisateurs et ce, même lorsque leur stationnement ne gêne rien, ni personne.

Il faut rappeler que 80% des conducteurs qui traversent Paris quotidiennement vivent en dehors de la capitale. Ils viennent parfois de loin et n'ont pas d'autres solutions que la voiture ou le deux-roues motorisés.

L'annonce de ces mesures va encore impacter tous ceux qui roulent en 2 roues motorisés. Ils sont pourtant moins polluants, moins nuisants, peu encombrants dans les villes et ils permettent de transporter 2 personnes avec des courses ou autres objets. Ils répondent à un vrai besoin de mobilité.

### **Une telle réduction de la vitesse aura des conséquences problématiques :**

- > Amplification des bouchons : une réduction de vitesse de 50km/h à 30km/h augmenter naturellement le phénomène de remontée de files en ville
- > Moins de sécurité : en roulant lentement, les automobilistes seront moins vigilants envers les 2 roues motorisés et auront tendance à utiliser encore davantage leur portable.
- > Complication du partage des voies
- > Augmentation des émissions de CO2 d'un grand nombre de voitures et de deux-roues motorisés qui rouleront en sous-régime
- > Baisse de la fréquentation des commerces dans Paris en chassant les voitures et les 2 roues motorisés ...

*"Il est important de faciliter la mobilité de tous. Le « tous à vélo à Paris », même électrique n'est pas viable. Les transports publics et encore moins le vélo ou la trottinette ne sauront répondre à eux seuls à la demande des centaines de milliers de personnes qui viennent chaque jour travailler à Paris. Ralentir à ce point la vitesse de circulation des scooters et motos n'a pas de sens. Imaginez un motard parfaitement équipé pour sa sécurité sur sa 1000 cm<sup>3</sup> se faire doubler par une trottinette. C'est grotesque ! Ça va surtout pourrir davantage la vie des usagers et empêcher leur déplacement dans leurs trajets "domicile-travail". C'est une volonté de bannir progressivement la circulation des deux-roues motorisés dans Paris et de limiter encore plus les libertés individuelles dans les choix de mobilité. Il serait beaucoup plus judicieux de réfléchir à des règles communes pour le Grand Paris qui reste le poumon économique de la France." commente Philippe Monneret.*

### **EASYMONNERET – moto-école numéro 1 de la formation deux-roues en France**

Depuis plus de 30 ans, Philippe Monneret s'est spécialisé dans la prévention, l'initiation, la formation, le perfectionnement et la sécurité à la conduite des motos et scooters à partir de 7 ans. Il est Vice-Président de Club 14, 1er moto club de France (460 000 adhérents) et consultant sur Eurosport. Philippe Monneret et Club 14 ont milité pour la Prévention moto. Ensemble, ils ont fait des propositions qui ont été adoptées par la Sécurité routière comme la formation 125 cc obligatoire, les remontées de files, l'accès progressif à la puissance et la récente obligation du port des gants pour les conducteurs et passagers de deux et trois roues, pour mieux les protéger en cas de chute... Depuis 2011, Philippe Monneret a innové sur le marché de la formation moto et scooter en créant Easymonneret, la 1re moto-école en ligne. Les Monneret, c'est 90 ans de passion moto ! Une histoire d'une des plus grandes familles françaises de pilotes moto qui totalise plus de 600 victoires, 30 titres de champions de France, + de 250 records du Monde, + de 1 000 podiums dont une victoire aux 24 heures du Mans moto et plusieurs en GP 350 et 500. Informations : <http://www.easymonneret.com>